



« Livret de compétences expérimental »

« EPLEFPA DE SAINT LO THERE

LE HOMMET D'ARTHENAY

DRAAF BASSE NORMANDIE»

NOTE DE RESTITUTION FINALE

DU PORTEUR DE PROJET :

CLAUDINE LE GUEN, DIRECTRICE

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'expérimentation du « livret de compétences » prévu par l'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie et dont l'appel à projets a lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE Numéro du projet : APLC n°37
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : On apprend à l'école et hors de l'école
Public(s) cible(s) : Bac professionnel Conduite et gestion de l'Exploitation Agricole (public formation initiale scolaire et par apprentissage)
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Travail sur les compétences professionnelles, citoyennes et culturelles acquises dans un cadre extrascolaire Utilisation d'un outil informatique proposé par le Conseil Régional de Basse Normandie : le CV du Futur
Territoire(s) d'expérimentation : Zone de recrutement de la filière bac professionnel : région Basse Normandie
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <ul style="list-style-type: none">• par rapport aux dispositifs de droit commun : croisement possible entre compétences scolaires et celles acquises dans le cadre extrascolaire• Par rapport aux élèves : image et estime de soi revalorisée par rapport au cursus scolaire• par rapport à votre activité habituelle : meilleur suivi des élèves, questionnement pédagogique
Partenaires techniques opérationnels : Ligue de l'Enseignement Basse Normandie (Saint Lô) CIO Saint Lô Mission Locale Centre Manche
Partenaires financiers (avec montants): EPLEFPA de Saint Lô Thère (lycée et CFA)
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initialement prévue : année scolaire 2010-2011 et 2011-2012 (2) Durée effective : 18 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom et type d'établissement : EPLEFPA de SAINT LO THERE Ville et académie : LE HOMMET D'ARTHENAY- DRAAF BASSE NORMANDIE
Evaluation nationale réalisée par la DEPP

PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION



Sommaire

Introduction

1. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation p 5
 - A- Objectifs de l'expérimentation
 - B- Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation

2. Déroulement de l'expérimentation p 8
 - A- Préparation de l'action
 - B- Actions mises en œuvre
 - C- Partenariats
 - D- Pilotage de l'expérimentation

3. Enseignements généraux de l'expérimentation p 15
 - A- Appropriation de la démarche par les bénéficiaires et acteurs du dispositif
 - B- Actions menées dans le cadre du dispositif
 - C- Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance
 - D- Impacts sur la structure

Conclusion

Annexes 1 et 2

Introduction

Situé à 12 km de Saint-Lô, l'EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) de Saint Lô Thère est implanté en pleine zone rurale de bocage. Il se compose de 5 centres de formation orientés vers trois domaines de compétences : la production agricole, principalement centrée sur l'élevage laitier et porcin, la transformation alimentaire, essentiellement laitière et le laboratoire :

⇒ le lycée agricole et agroalimentaire est le site principal avec 300 élèves et étudiants âgés de 15 à 25 ans. Les formations proposées s'articulent du bac professionnel au BTS.

⇒ le centre de formation d'apprentis compte 150 apprentis dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en bac professionnel, BTS ou licence professionnelle.

⇒ le centre de formation continue s'adresse à un public adulte dans le domaine de la transformation alimentaire

⇒ le hall technologique agroalimentaire et l'exploitation agricole sont deux entreprises « en vraie grandeur » et servent de support pédagogique pour les formations.

La valorisation des compétences extra scolaires des jeunes est une question qui interroge l'établissement depuis plusieurs années au travers notamment de l'expérience professionnelle que les jeunes peuvent avoir acquise dans leur parcours personnel (que ce soit dans le cadre familial ou par une activité salariée). Sur plusieurs champs disciplinaires (par exemple l'Education Physique et sportive ou l'éducation socio-culturelle), l'investissement au travers d'activités sportives ou la prise de responsabilités dans le cadre associatif sont mises en avant. En interne, l'établissement cherche également à valoriser les jeunes qui s'investissent dans les instances de l'EPL ou dans leur classe au service de leurs camarades. Cette volonté de valoriser toutes les expériences acquises, dans le cadre scolaire comme extrascolaire explique que l'appel à projet national sur la mise en place du Livret Expérimental de Compétences a interpellé un certain nombre de membres de l'équipe éducative de l'EPL.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Le profil des élèves scolarisés dans l'enseignement agricole s'est beaucoup diversifié depuis plusieurs années. Il s'est d'autant plus modifié que l'offre de formation des lycées agricoles a aussi beaucoup évolué, s'élargissant à tous les secteurs d'activité du milieu rural, proposant des formations depuis le niveau V jusqu'au niveau III voire II.

Pour la plupart des jeunes de la filière bac professionnel CGEA, cible de l'expérimentation, l'arrivée en lycée agricole est une orientation choisie mais pour la plupart d'entre eux, elle a été précédée d'un cursus souvent mal vécu au collège : beaucoup se sont sentis dévalorisés lors de ce cursus, renvoyés à leurs échecs en matières générales, mal à l'aise dans le parcours « classique ».

Certains, à l'arrivée au lycée agricole, ont déjà un vécu professionnel important : à la ferme familiale ou chez des voisins, dans des organismes professionnels comme l'association des vachers de remplacement, dans des entreprises de travaux agricoles saisonniers....expériences qui n'ont pas été (ou peu) prises en compte dans le cursus scolaire du collège.

L'arrivée en classe de seconde professionnelle agricole correspond à une attente forte en matière de pratiques professionnelles, d'expériences dans le monde professionnel. Certaines de ces expériences sont valorisées dans le cursus bac professionnel au travers des épreuves certificatives et de l'organisation modulaire de l'enseignement, mais d'autres initiatives, réalisées en dehors du cadre scolaire, ne sont actuellement pas mises en avant dans le parcours du jeune, alors qu'elles peuvent constituer une part importante de son expérience.

Par ailleurs, les agriculteurs sont des acteurs particulièrement impliqués dans la vie collective, qu'elle soit sociale ou professionnelle. A l'origine de l'esprit coopératif, le monde agricole se mobilise toujours de façon importante au travers de syndicats, des groupements professionnels, des instituts et coopératives agricoles. Cette implication dans la vie professionnelle ou sociale ne s'apprend pas forcément au travers des programmes de formation même si l'enseignement agricole a su développer des spécificités fortes dans le domaine de l'éducation socioculturelle et des pratiques d'animation ou de la prise en compte de thématiques fortes comme le fait alimentaire et le développement durable. La communauté éducative se doit de permettre à chacun d'acquérir cet apprentissage de la vie sociale et de la prise de responsabilité et de mieux valoriser les acquis et les initiatives de certains jeunes en dehors du cadre scolaire proprement dit. En effet, un jeune qui consacre une partie de son temps au service de la collectivité ou au montage d'un projet, devrait voir cet engagement reconnu socialement et valorisé dans la suite de son parcours.

Cette réflexion sur la nécessaire prise en compte des compétences des élèves tout au long de leur parcours, s'inscrit par ailleurs dans le projet de l'EPLEFPA de Thère : en effet, l'axe 2 du projet, réactualisé sur la période 2008-2013, met l'accent sur l'accompagnement de l'élève pour une insertion scolaire, sociale et professionnelle réussie :

Un livret de compétences permettant de valoriser les potentialités de chaque jeune, d'enregistrer ses acquis et ses découvertes professionnelles, de regrouper sa démarche d'orientation serait un outil intéressant pour valoriser l'ensemble de ses atouts et élargir les critères sur lesquels on évalue actuellement le jeune.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le diplôme du baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'exploitation agricole » est un diplôme de niveau IV et permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA). Le cœur du métier d'agriculteur, de salarié agricole ou de technicien agricole reste caractérisé par la relation de l'individu au vivant et sa capacité à maîtriser les cycles de production animaux ou végétaux grâce à un bon sens d'observation et un goût important pour les travaux qu'ils nécessitent.

La réforme importante de la voie professionnelle engagée à la rentrée 2009 visait d'une part à augmenter le nombre de jeunes possédant un diplôme professionnel de niveau IV, tout en limitant les sorties sans qualification et d'autre part à favoriser une poursuite d'études au niveau III par un cursus en trois ans comme la voie générale ou technologique.

Depuis plusieurs années et encore davantage suite à cette rénovation, le public scolarisé dans la voie professionnelle ne se limite plus aux fils d'agriculteurs. Le monde agricole s'est ouvert à des publics beaucoup plus larges, motivés par le contact avec l'animal et la nature et porteurs d'expériences diverses. Les classes de bac professionnel se caractérisent donc aujourd'hui par une grande diversité, ce qui implique la mise en œuvre d'une plus grande individualisation des formations et une meilleure prise en compte des acquis des uns et des autres.

Dans l'établissement, la première étape du bac professionnel est une classe de seconde professionnelle Productions animales (32 élèves) conduite en formation initiale scolaire. A l'issue de cette première année, les jeunes peuvent décider de poursuivre les deux dernières années sur le cursus formation initiale scolaire au lycée, ou de suivre le parcours par apprentissage au Centre de Formation d'Apprentis

Comment choisir le parcours le plus approprié ??? Le choix ne peut pas porter uniquement sur des critères d'ordre scolaire car l'expérience montre que la personnalité du jeune, son expérience professionnelle, son degré d'autonomie sont des critères tout aussi importants à prendre en compte. Dans ce contexte, la prise en compte d'un livret de compétences précisant les acquis du jeune s'avère plus que pertinent.

Initialement, nous étions sur un effectif de 122 élèves, en prenant en compte l'ensemble des trois années de bac professionnel sur le lycée et les deux années de bac professionnel sur le CFA.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Identifiant du projet	APLC 37	Nom de votre établissement	EPLEFPA de SAINT LO THERE			
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2010-2011	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2011-2012		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif *
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	122	92	30		122	
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires	104	64	40		104	

2.2. Analyse qualitative

Le choix initial était de travailler avec des classes précises (celles des trois niveaux de bacs professionnels) de façon à mobiliser un groupe classe et favoriser les échanges entre les jeunes. Suite à la première réunion de mise en place effective de l'expérimentation en octobre 2010, il a été décidé de ne pas proposer aux classes terminales bac pro CGEA du lycée et du CFA de travailler sur l'expérimentation, comme initialement prévu. Il nous semblait en effet important que les classes support de l'expérimentation soient effectivement présentes sur l'établissement les deux années complètes de la réflexion. Nous nous sommes donc positionnés sur les classes de seconde pro PA, 1^{ère} bac pro CGEA lycée (2 classes) et 1^{ère} bac pro CGEA CFA pour cette expérimentation soit un effectif de plus de 100 élèves.

La communication a été réalisée à plusieurs niveaux :

- dans le cadre des instances de l'établissement : Conseil Intérieur du lycée, Conseil de Perfectionnement du CFA, Conseil d'Administration de l'EPL
- auprès des délégués élèves, lors des journées de formation spécifiques à cette fonction et lors du conseil des délégués
- dans les classes concernées par le biais d'une information réalisée par le professeur principal et un membre de la direction à l'occasion d'une séance de vie de classe.

La mention du caractère expérimental du projet a été faite sans que cela modifie la communication sur cette action.

3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects de l'opération ont été l'équipe éducative de l'EPL ; nous avons, après chaque comité de pilotage, diffusé le compte rendu du travail réalisé dans le cadre de cette expérimentation ; des rapports d'étape ont été présentés lors des conseils des différents centres concernés (conseil intérieur du lycée, conseil de perfectionnement du CFA) et au conseil d'administration de l'EPL.

II. Déroulement de l'expérimentation

A - Préparation de l'action

Les actions décrites ci-dessous ont précédé le démarrage proprement dit de l'expérimentation :

***Définition du cadre commun de l'expérimentation** : les objectifs de l'expérimentation, la démarche envisagée, les principes à partager, la notion commune de compétence... afin de rédiger le document de référence à porter à la connaissance de tous les acteurs

***Caractérisation du public « bac professionnel »** en termes de relation à la formation, de caractéristiques relationnelles, de caractéristiques d'apprentissage, de type de projet personnel et professionnel.

***Recensement et analyse des outils existants dans le cursus scolaire initial, et apprentissage :**

- issus du collège : livrets de compétences générales, livrets scolaires, passeport orientation-formation....
- Existant au sein du lycée agricole : livret scolaire, carnet de liaison lycée-maître de stage, passeport EUROPASS....
- Existant au sein du CFA (centre de formation d'apprentis) : carnet de liaison CFA- maître d'apprentissage, livrets scolaires....

***Recensement et analyse des initiatives existant dans le domaine de la formation continue ou supérieure** (par l'intermédiaire du CFPPA de l'établissement et du réseau régional des CFPPA agricoles) : validation des acquis d'expérience, validation d'acquis professionnels...

***Repérage des champs dans lesquels peuvent s'exercer les compétences des jeunes et des expériences à valoriser** dans le domaine par exemple des activités sportives, des engagements au service des autres, des réalisations artistiques, des expériences en milieu professionnel:

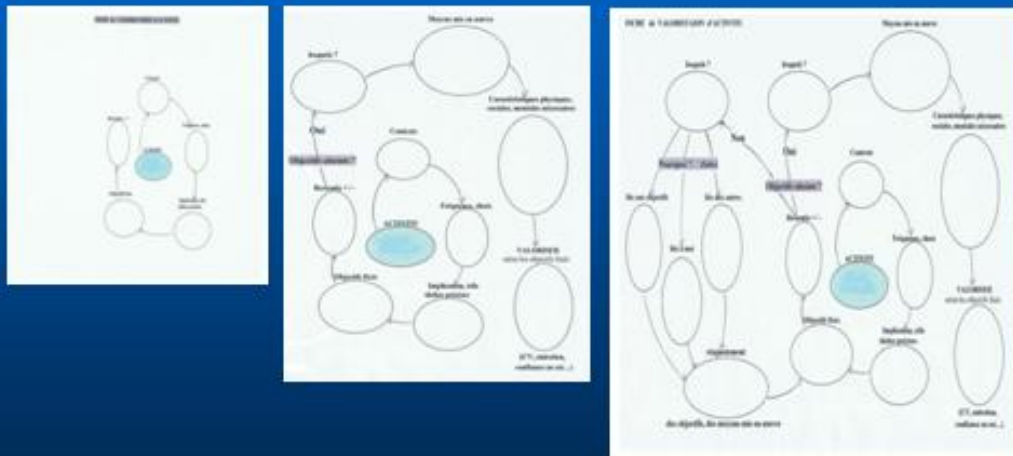
L'ensemble des personnels a bien adhéré à cette démarche, qui rejoignait les préoccupations des équipes éducatives autour du suivi et de l'insertion des jeunes. Un comité de pilotage avec des partenaires extérieurs a été constitué au début de l'expérimentation ; ce comité s'est réuni deux fois par an.

B-Actions mises en œuvre

- *Sur la première année 2010-2011 :*
 - Rencontre nationale du 7/10/2010
 - Prise en main de l'application WEB Classeur (réunion du 10/11 avec l'ONISEP)
 - Information personnels (réunion du 15/11), élèves et familles (conseil de délégués de janvier 2011 + courrier aux parents)
 - Choix des axes de travail : les différentes réponses ont donné trois thèmes retenus pour une participation aux stages nationaux proposés par le Ministère de l'Agriculture :
 - **Thème 6 : parcours « situations d'activités professionnelles »**
 - **Thème 5 : parcours « Citoyen »**
 - **Thème 2 : parcours « Socioculturel »**
 - Implication des élèves (prévu lors de la formation des délégués du mois de janvier 2011)
 - Implication des familles (courrier de début second trimestre)
 - Enquête auprès des élèves sur leurs activités extra-scolaires (en complément de l'enquête Ministère)
 - Réunion du comité de pilotage (17/03/11)
 - restitution des résultats de l'enquête dans les différentes classes et travail avec une classe sur liaison activités-compétences en mars 2011
 - réalisation des fiches activités sur les trois groupes + attestations par groupe de travail en avril 2011

ANNEE 1 DE L'EXPERIMENTATION

2. Réalisation de fiches activités et attestations



Fiche analyse d'activité parcours citoyen

ANNEE 1 DE L'EXPERIMENTATION

3. Réalisation de fiches activités et attestations

Fiche attestation d'activité parcours professionnel

La première année a soulevé un certain nombre de questions auxquelles le groupe de travail s'est efforcé d'apporter des réponses :

*Quoi évaluer? Peut-on être exhaustif sur l'ensemble des compétences acquises dans le cadre extrascolaire ? Qu'appelle-t-on cadre extrascolaire ? *Il semble illusoire de vouloir couvrir l'ensemble des initiatives et des expériences vécues ; on peut travailler dans un premier temps sur quelques*

thématiques pertinentes par rapport au public ciblé et aux caractéristiques de l'établissement. Il s'agit d'activités sociales, culturelles, sportives, d'expériences collectives (prise de responsabilité) ou développant l'autonomie (mobilité). Le cadre extra- scolaire comprend aussi les expériences de délégués de classe, d'UNSS ou d'Alesat. Beaucoup d'expériences sont possibles, sources d'apprentissage, mais souvent invisibles, transparentes. Les jeunes ont de la difficulté à parler de ce qu'ils ont vécu ou n'en ont pas conscience. Les choses paraissent évidentes, à quoi bon les faire valider ?? Il faut réussir à rendre visible ce qui ne l'est pas ... surtout ce qui en se réalise pas dans un cadre formalisé....

**Ne prend-on pas le risque d'accentuer les inégalités entre les jeunes qui sont dans un cadre leur permettant de multiplier les expériences et ceux qui sont dans une situation moins épanouissante ? C'est un point sur lequel il faut être vigilant ; l'établissement peut être force de proposition et mettre en place les conditions et les activités permettant d'équilibrer les inégalités liées au milieu familial. On peut choisir un thème de travail qui puisse valoriser les expériences de tous (par ex : situations professionnelles pour un bac professionnel).*

**Qui valide et comment ? Il y a sans doute différents niveaux de reconnaissance : présence d'une attestation, travail sur les compétences acquises (objet de l'expérimentation). La méthode de reconnaissance est également à organiser....En cela, le travail avec des organismes comme la Ligue de l'Enseignement et la Mission Locale sera intéressant.*

**Faut-il tout valider ? Quel est l'espace de liberté et de vie privée qui reste ? la question est également importante ; c'est le jeune qui a la main pour remplir le livret de compétences et qui y met ce qu'il veut. Il peut choisir de ne pas utiliser certaines données et le livret est sa propriété (comme dans le cas du livret en M11 pour le BTS)*

**Comme le livret est un outil dépendant des caractéristiques de l'établissement, il sera différent d'un site à l'autre. Ne perd-on pas la dimension nationale et qu'en est-il d'un changement d'établissement ? D'après l'ONISEP, les données inscrites dans un livret seront transférables par le jeune dans un autre livret en cas de changement d'établissement. La dimension locale permet aussi de prendre en compte les questions qui se posent à certains établissements alors qu'elles ne sont pas pertinentes pour d'autres (par ex pour une situation en milieu rural et une situation en milieu urbain).*

**Comment mesurer le degré d'investissement dans l'activité? Il faut réfléchir à une grille d'analyse de cet investissement à l'image de ce qui est déjà réalisé par la Ligue de l'Enseignement.*

**Quel vocabulaire utiliser? Compétence, capacité, qualité....Quelle est la nature des compétences à valoriser? Beaucoup de réflexions ont été menées en pédagogie sur les notions de compétence, de Capacité ; il faut rechercher auprès des différents auteurs les distinctions entre ces différentes notions.*

Le bilan tiré de la première année a été le suivant :

- Globalement les jeunes adhèrent bien à la démarche d'analyse de l'activité mais la démarche de réflexion à acquérir nécessite un accompagnement par un adulte ou par un pair. La pris de recul par rapport à une activité n'est pas spontanée et doit se travailler. Cela suppose un temps à l'emploi du temps de la classe et un accompagnement organisé.
- Il est important de se mettre dans des situations de réussite pour démarrer la réflexion avec le jeune afin de développer chez lui des stratégies positives

- La fiche activité professionnelle n'apparaît pas forcément évidente à remplir et reste une première étape car on ne peut pas rester sur une appréciation globale ; il faut cibler une activité
- Le réflexe de valorisation des activités est insuffisamment pris en interne même si des attestations ponctuelles sont délivrées et que le bulletin scolaire comporte des cases pour notifier l'implication dans l'établissement.
- Il nous faut rechercher un outil simple à utiliser pour les jeunes, autre que le WEB classeur qui n'est pas usuel dans l'enseignement agricole

○ *Sur la deuxième année 2011-2012*

- Mise en place d'un créneau horaire à l'emploi du temps de la classe de seconde pro pour travailler sur « Estime de soi et livret de compétences » (+ travail en seconde GT dans le cadre de l'accompagnement personnalisé) : 3 enseignants pour 32 élèves ; 16 h élèves soit 8 séances de deux heures

Objectif : amener les élèves à prendre conscience que toute activité pratiquée implique de se servir consciemment ou inconsciemment de compétences et de qualités qui leur sont propres.

Le travail s'est organisé ainsi : Réflexion en groupe sur une situation où le jeune s'est senti bien (changement de chambre à l'internat) ; Réflexion en individuel sur les qualités ou compétences développées (se pose toujours la question de la terminologie à utiliser ...) Au bout de quelques séances, on peut repérer les jeunes qui peuvent servir de pilotes dans l'action et développer un système de compagnonnage entre élèves, sur l'analyse des activités. L'objectif est de préparer le jeune à cette démarche pour l'appliquer notamment lors du stage d'été.

- Travail sur les compétences professionnelles en valorisant les périodes de stage en seconde pro : Séances pluri ; Adaptation des fiches professionnelles de l'an passé ; Utilisation de fiches en auto évaluation ; Proposition de modèles d'attestation à faire remplir par le maître de stage ; Liaison avec la démarche insertion développée en apprentissage
- Courrier explicatif de la démarche aux parents d'élèves et apprentis de bac professionnel dans la lettre trimestrielle
- Point d'étape présenté à chaque conseil d'administration
- Utilisation du CV du futur proposé par le Conseil Régional de Basse Normandie : la démarche a été initiée sur le créneau « récup vécu » en classe apprentissage autour de la valorisation des activités entreprises dans l'optique d'aller jusqu'à la terminale.

Le bilan de l'année 2 est le suivant :

*L'accompagnement du jeune dans la démarche s'avère nécessaire ; on peut cependant penser que ce type de démarche et de prise de recul par rapport à une activité va être initiée dès la scolarité primaire du jeune et sera plus facile à intégrer. Un petit nombre de séances (2-3 maxi) est nécessaire pour que le jeune comprenne le sens de la démarche.

*Une fois le sens de la démarche acquise, l'adhésion du groupe est bonne. Elle le reste moins cependant dans les groupes pour lesquels l'activité est obligatoire et mieux perçue lorsque l'activité est volontaire.

ANNEE 2 DE L'EXPERIMENTATION

3. Utilisation du CV du futur, outil proposé par le CRBN



C. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Type de structure partenaire	Nom de la structure	Rôle dans l'expérimentation
Organismes institutionnels	Service Régional Formation Développement de la DRAAF Basse Normandie	Participation au comité de pilotage Soutien logistique (relations avec l'ONISEP)
	Conseil régional de Basse Normandie (Direction de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage)	Partenaire informé sur l'expérimentation
	Centre d'Information et d'orientation de Saint Lô	Participation au comité de pilotage Intervention en appui dans les classes
	Mission Locale Centre Manche	Participation au comité de pilotage
Associations lycéennes	Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis de Thère	Participation au comité de pilotage Relais dans les classes
Associations d'Education Populaire ou partenaires autres	Association Départementale d'Action Sociale, Culturelle, Sportive et de Loisirs du Ministère de l'Agriculture (Saint Lô)	Appui de principe
	Ligue française de l'enseignement 50 (Saint Lô)	Participation au comité de pilotage Participation aux groupes de travail thématiques Intervention en appui dans les classes

Les partenaires identifiés en amont de l'opération ont tous soutenu l'expérimentation en s'impliquant de manière plus ou moins forte dans les différentes phases. Les deux partenaires les plus actifs ont été le CIO et la Ligue de l'enseignement puisqu'ils ont participé aux différentes actions et apporté leur expérience. Si le CIO était un partenaire habituel et reconnu de l'établissement, présent dans nos instances, il n'en n'était pas de même pour la Ligue qui ne connaissait que peu notre structure et avec laquelle nous n'avions pas eu l'occasion de travailler auparavant. Avant que notre partenariat soit efficace, il a fallu apprendre à se connaître mais il est prévu que notre travail commun se poursuive l'an prochain autour d'une suite à l'expérimentation.

2. Partenaires financiers

Les partenaires financiers principaux ont été :

*Le fonds d'expérimentation pour la jeunesse : 7 500 euros

*L'EPLEFPA de Saint Lô Thère : 1 500 euros

*Temps valorisé titulaires du MAAP et formateurs du CFA : 5 000 euros

Pour un budget prévisionnel total de 14 000 euros

D. Pilotage de l'expérimentation

Un comité de pilotage a été constitué dès le début de l'expérimentation ; ce comité regroupait des personnels de l'établissement, des usagers (élèves, apprentis et parents d'élèves) et des personnels.

Personnels	Infirmière CPE lycée et CPE CFA Chargée d'ingénierie de formation Enseignants EPS, Biologie, physique-chimie, zootechnie, économie Equipe direction : directrice EPL, directrice-adjointe EPL, directrice CFA
Usagers	Délégués seconde GT Délégués seconde Pro Président ALESAT Délégué élèves au Conseil d'Administration Parents d'élèves
Partenaires	Ligue de l'Enseignement), directeur Mission Locale centre Manche) ; directeur CIO ; DRAAF/SRFD Basse Normandie).

Le comité de pilotage s'est réuni deux fois par an. En interne, nous avons également constitué un groupe projet constitué de la directrice d'EPL, de deux enseignants, de l'infirmière et d'une CPA. Ce groupe projet a impulsé le travail des différents groupes et préparé les réunions de comité de pilotage.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A- Appropriation de la démarche par les bénéficiaires et acteurs du dispositif

- Par les élèves

La conclusion de cette expérimentation est que la prise de recul par rapport à une expérience donnée, sa traduction en compétences acquises, n'est pas une chose immédiate, facile à cerner par le jeune. Beaucoup d'expériences sont possibles, sources d'apprentissage, mais souvent invisibles, transparentes. Les jeunes ont de la difficulté à parler de ce qu'ils ont vécu ou n'en ont pas conscience. Les choses paraissent évidentes, à quoi bon les faire valider ?? Il faut réussir à rendre visible ce qui ne l'est pas ... Certains s'interrogent sur le fait que l'école puisse s'intéresser à ce qui se passe en dehors de ses murs, car c'est une démarche encore peu pratiquée et qui peut dérouter le jeune.

- Par les équipes éducatives

La démarche de valorisation des compétences extrascolaires est une nouveauté pour le système éducatif qui n'est pas habitué à prendre en compte ces compétences, qualifiées souvent d'informelles et de moindre valeur que celles acquises dans le cadre scolaire. Le positionnement des éducateurs en appui au jeune dans le cadre de l'expérimentation n'est pas toujours aisé notamment si il s'agit d'un enseignant que le jeune a l'habitude de voir dans une autre posture.

L'expérimentation interroge le rapport au savoir et au mode d'enseignement : il oblige à penser à « enseigner autrement » que la simple transmission descendante de connaissances ; elle oblige à réfléchir sur le rapport savoir/savoir-faire/savoir être.

Pour certains éducateurs, le risque existe aussi d'accentuer les inégalités entre les jeunes qui sont dans un cadre leur permettant de multiplier les expériences et ceux qui sont dans une situation moins épanouissante, si l'établissement n'est pas force de proposition et ne met pas en place les conditions et les activités permettant d'équilibrer les inégalités liées au milieu familial. Il est important de se mettre dans des situations de réussite pour démarrer la réflexion avec le jeune afin de développer chez lui des stratégies positives.

Par ailleurs, Qui valide et comment ? Il y a sans doute différents niveaux de reconnaissance : présence d'une attestation, travail sur les compétences acquises En cela, la démarche initiée durant le cycle élémentaire, puis au collège devrait permettre aux équipes éducatives d'effectuer le virage nécessaire pour penser l'enseignement en termes de compétence à acquérir.

- Par les partenaires

Pour les partenaires avec lesquels nous avons travaillé, la démarche en terme de valorisation des compétences est quelque chose de connu et utilisé dans le cadre de leurs missions, aussi bien par la Ligue de l'Enseignement que par le CIO ou la Mission Locale qui effectue fréquemment des bilans de compétences. L'appropriation de la démarche a été sans doute finalement plus simples pour eux que pour nous.

- Par les parents

Nous n'avons pas eu vraiment de retour par les parents ; ceux qui étaient présents aux comités de pilotage ou aux conseils l'étaient à titre individuel et n'ont pas été interpellés par la démarche.

B-Actions menées dans le cadre du dispositif

La deuxième année de l'expérimentation a permis de mieux travailler avec les jeunes car des espaces avaient été dégagés à l'emploi du temps pour les jeunes avec des adultes référents positionnés sur ces espaces : espaces à l'initiative de l'établissement (EIE) en bac professionnel, accompagnement personnalisé en seconde GT, séances de « récup vécu » en apprentissage. Dégager des espaces et des moyens humains en encadrement nous semble un préalable nécessaire à cette action.

Il faut également un temps d'appropriation de la démarche, à la fois chez les encadrants et également chez les jeunes ...Il faut laisser du temps

C-Partenariats, coordinations d'acteurs et gouvernance

La présence d'un comité de pilotage nous semble indispensable car ce comité permet de fixer des échéanciers, donne le cap du travail et permet de faire des points périodiques de son avancée. Il permet aussi de garder la cohérence de l'action entre les différents acteurs. Si possible, qu'il soit ouvert sur l'extérieur est une bonne chose ; il vaut mieux cependant que ce soit des partenaires connus de l'établissement afin de ne pas perdre de temps dans la connaissance mutuelle.

D-Impacts sur la structure

Le réflexe de valorisation des activités est en général insuffisamment pris en interne même si des attestations ponctuelles sont délivrées et que le bulletin scolaire comporte des cases pour notifier l'implication dans l'établissement. L'expérimentation a permis de mettre en évidence cette carence et d'y remédier quelque peu. L'habitude de tout valoriser n'est certes pas prise mais le réflexe commence à être pris.

Ce type d'expérimentation n'est également pas sans impact sur les pratiques pédagogiques et nous avons formé sur l'établissement un groupe de réflexion autour du « enseigner autrement ». Nous allons poursuivre le travail l'an prochain en classes de seconde GT et pro et systématiser la démarche à l'aide de l'utilisation de l'outil CV du futur.

Enfin, la liaison entre le lycée et le CFA, tous deux porteurs de l'expérimentation s'en est trouvée accentuée avec un partage d'expériences intéressantes, le centre de formation d'apprentis ayant déjà une certaine expérience en la matière au travers de la valorisation de l'expérience professionnelle du jeune en apprentissage.

Conclusion

Cette expérimentation a mis en évidence tout l'intérêt de valoriser les compétences extrascolaires acquises par les jeunes ; c'est un travail en premier lieu déstabilisant pour les équipes éducatives qui n'ont pas l'habitude d'accompagner les jeunes dans ce type de démarche ; c'est également une expérience déroutante pour le jeune qui n'a pas l'habitude de se trouver dans cette posture ...c'est surtout une mise en perspective expérience-compétence difficile

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant du projet	APLC 37	Nom de votre établissement	EPLFFPA de SAINT LO THERE
-----------------------	---------	----------------------------	---------------------------

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2010-2011	Bénéficiaires entrés l'année scolaire 2011-2012		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif *
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	122	92	30		122	
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires	104	64	40		104	

* Années scolaires 2010-2011 et 2011-2012

Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation *	Bénéficiaires effectivement concernés pendant toute la durée de l'expérimentation *

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans	122	104
18-25 ans		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel	94	88
Jeunes apprentis en CFA	28	16
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV	122	104
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles	19	14
Garçons	103	90
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants	20	15
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation	2	2
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs	2	2
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place

1. L'action que vous menez dans le cadre de ce projet est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)	Régionale	Régionale
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non	Non

Remarques
La dernière question n'est guère pertinente pour des établissements agricoles

➤ **Tableau 2 sur les outils**

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 2 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>					
Numéro du projet	<i>APLC 37</i>				
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Fches d'activitéz	outils de suivi et de sensibilisation	jeunes	papier et électronique	oui
2	Fiches activités	outils de suivi et de sensibilisation	jeunes	papier	oui
3	camet de liaison	outils de suivi et de sensibilisation	jeunes et maitres d'apprentissage	papier	ouii
4	CV du FUTUR CRBN	outils de suivi	jeunes	électronique	non
5					
6					

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

